

Affaire Dulcie September (1988)

Nicole Dreyfus

1999

Le 29 mars 1988 au matin, Dulcie September, représentante en France de l'African National Congress (ANC) était assassinée au moment où elle allait pénétrer dans les bureaux de son organisation, 28 rue des Petites Ecuries à Paris.

Elle avait été atteinte à la tête de 5 projectiles tirés par une arme équipée d'un réducteur de bruit. Un témoin avait vu 2 hommes de race blanche sortir vivement de l'immeuble. Ce fut le seul indice positif.

Cet assassinat se situait dans le projet d'élimination des responsables de l'ANC.

En Angleterre, un certain Neimulter avait recruté un nommé Evans, en vue d'approcher le frère et la belle-sœur de Dulcie.

En Belgique, Monsieur Motsepe, représentant de l'ANC avait fait l'objet d'une tentative d'assassinat. Ce qui amena les soupçons à se porter sur un nommé Klue, qui ne fut pas reconnu par l'unique témoin oculaire de la fuite des assassins.

Après des recherches vaines dans des milieux de réfugiés politiques, l'enquête se dirigea vers un citoyen français, Richard Rouget, ancien mercenaire aux côtés de Bob Denard, membre de la garde présidentielle comorienne, représentant en Afrique la

Sud de sociétés françaises.

Rouget avait séjourné en France à plusieurs reprises et avait des contacts avec Antonia Soton, militante du Mouvement Occident, et avec un ancien membre du Gud, Tran-Thuy Tuong, alias Paul Tramond, résidant à Bruxelles, et réceptionniste de l'Hôtel Sheraton, où descendait précisément Rouget.

Le passé de Rouget, ancien des Comores, ses fréquents voyages, sa résidence en Afrique du Sud, ses contacts dans les milieux d'extrême-droite, orientaient les soupçons, mais ne permirent pas de découvrir d'indice susceptible d'établir sa participation à l'assassinat de Dulcie.

La Commission Réconciliation et Vérité, qui a été créée en Afrique du Sud, a tenté de faire la lumière. Elle a entendu, en avril 1998, Eugène de Kock, qui présenta l'assassinat de Dulcie comme un succès des Services secrets Sud-Africains, organisé par le Commandant David Fourié, et exécuté par un autre membre de la garde présidentielle comorienne, Jean-Paul Guerrier, alias Capitaine Siam, ainsi que l'a rapporté Christoffel Nel, dirigeant de ces services, entendu le 18 mai 1998.

Rappelons que Jean-Paul Guerrier, compagnon de Bob Denard, devait être, par ailleurs, déféré devant la

Cour d'Assises de Paris sous la prévention d'assassinat, qu'il est en fuite, et qu'une ordonnance de déchéance a été rendue à son encontre le 6 septembre 1999.

La Commission Réconciliation et

Vérité a conclu que l'assassinat de Dulcie était l'œuvre des Services secrets Sud-Africains.

11 ans après ce crime, les assassins sont toujours impunis.

(fiche établie par Nicole Dreyfus)